

Roland Bertrand

Mission Musées, Ministère de l'Éducation nationale

LE CATALOGUE, LES BIBLIOTHÈQUES ET LA MODERNITÉ

Les catalogues doivent être subdivisés au maximum : on mettra le plus grand soin à distinguer le catalogue des livres de celui des revues et ces deux premiers du catalogue par matières, sans oublier les livres d'acquisition récente et ceux d'acquisition plus ancienne. Si possible l'orthographe des deux catalogues (acquisitions récentes et anciennes) sera différente.

Umberto Eco, *De bibliotheca*

CE TEXTE prend son origine au sein des réflexions menées autour des divers projets de numérisation de documents qui ont émergé ces deux dernières années tels que ceux de l'Office européen des brevets (informatisation de la gestion des brevets) de La Haye, de l'Institut de l'information scientifique et technique (automatisation de la chaîne de fourniture de documents), de la Bibliothèque de France (poste de lecture assisté par ordinateur et programme de numérisation), du ministère de l'Éducation nationale (prêt entre bibliothèques, FOUORE) ou d'un consortium d'éditeurs européens (Diffusion de revues scientifiques sur CD-ROM, ADONIS).

Tous ces projets comprennent la réalisation de stations de travail à

destination des professionnels ou du public. Plus ces postes seront performants et faciles à utiliser, plus il sera nécessaire de mettre en œuvre des ressources informatiques sophistiquées en matériel et logiciel, à la fois au niveau local, c'est-à-dire de la station, et surtout au niveau du système informatique général, ce qui ne signifie pas uniquement système centralisé car certaines composantes pourront être éclatées ou déportées.

Ainsi, à titre d'exemple, l'accès convivial à des banques de données externes par un public peu familiarisé avec la syntaxe déroutante, et de toute façon non standardisée, des nombreux langages d'interrogation exigera l'implantation — en fait la conception et la réalisation d'un tel logiciel qui

n'existe réellement pas encore — d'une interface logicielle prenant en charge non seulement la partie relative à la connexion mais aussi et principalement le dialogue avec le monde des données électroniques externes. Cette interface sera fondée sur un ensemble de programmes mettant en œuvre des techniques d'ingénierie linguistique et d'intelligence artificielle et sera probablement installée sur un ordinateur dédié à cette tâche ; il serait en effet non rationnel, et de toute façon techniquement impossible pour l'instant, de vouloir tout gérer à partir de chaque poste.

Je ne traiterai ici que d'un seul type de données, à savoir les informations dites secondaires, en ce qu'il s'agit non pas du document lui-même, information primaire, mais

d'informations sur ce document. Nous verrons en fait que la frontière entre ces deux notions sera de plus en plus difficile à cerner précisément. En d'autres termes, je formulerai quelques remarques sur ce que pourrait (devrait ?) être le

« catalogue » de demain. Nous verrons alors que « catalogue » devra être pris dans une acception bien différente de la sienne actuellement et, à l'extrême, disparaître pour laisser la place à un terme plus approprié.

Although unit records can scroll by on the screen via online retrieval and produce an ostensibly equivalent result, it just isn't the same. With the card catalog, we can see many more cards than the screen accomodates. We can see other headings, the number or cards filed under each headings, the newness of the cards, the origin of the cards (from the format of the card), and other sources of retrieval evidence that the screen just doesn't deliver holistically. The card catalog has this gestalt nature that sets it apart from the online catalog as a retrieval system.

Le catalogue aujourd'hui

Qu'est-ce qu'un catalogue informatisé de bibliothèque doté d'un OPAC-dernier-cri (on line public access catalog), parfois qualifié de « deuxième génération » (sic) ? Réponse : sensiblement la même chose qu'un catalogue de bibliothèque sur fiche cartonnée tel qu'il existait déjà au XIX^e siècle !

Il existe en effet une homologie structurelle fondamentale entre ces deux outils. L'OPAC-dernier-cri n'a fait qu'accélérer (lorsqu'il est bien fait et c'est encore rarement le cas) la procédure manuelle et classique de recherche dans d'importantes masses de données. Le seul apport réellement novateur consiste en la possibilité nouvelle de combiner plusieurs critères de recherche, le plus souvent les fameuses vedettes-matière entre elles ou croisées avec une période donnée, par exemple. Encore cette facilité est-elle sérieusement pénalisée par le nombre généralement extrêmement restreint de termes décrivant le document, ce qui est une pratique courante des divers formats de description d'ouvrages (famille des MARC ou autres).

Une étude historique, épistémologique et sociologique de cet aspect de la bibliothéconomie montrerait certainement que cet état de fait résulte pour partie d'une certaine inertie de la profession, qui reconduit confortablement des schémas qui ont été développés dans un contexte technologique bien précis, celui du carton, du crayon, de la colle et des ciseaux. Fonctions du catalogue, support matériel de ce catalogue, formats de description bibliographique et règles de catalogage sont étroitement associés dans leur dépendance à l'égard de l'infrastructure technologique de l'époque.

Aujourd'hui, on informatise beaucoup et partout, c'est-à-dire qu'on automatise certaines fonctions de gestion et également de recherche, mais on reste prisonnier des choix historiques initiaux. Il n'est qu'à voir les besogneux et coûteux développements informatiques qui sont exigés dès que les demandes de l'acquéreur d'un système s'écartent un tant soit peu du produit standard. Faire des renvois d'un document vers un autre : malaisé ! Décrire un ouvrage par 50 termes : impossible ! Importer, exporter,

reformatier : développement spécifique ou... ressaisir (ce qui revient bien souvent moins cher) ! Accéder au résumé, à la table des matières, à la 4^e de couverture : pas prévu !

Arrêtons-là l'énumération des méfaits de l'habitus bibliothéconomique.

Il est urgent de repenser cette organisation, de passer de l'ère de l'informatisation des opérations de la gestion des bibliothèques à l'ère de l'informatisation du document lui-même, autrement dit, une nouvelle fois, de changer de paradigme.

Les pratiques de recherche

Comment procéder pour définir les axes de ce que sera ce nouveau catalogue ? Partir des souhaits et des besoins des utilisateurs – et des grands utilisateurs – des bibliothèques de recherche ! Ceux-ci développent des stratégies de recherche se fondant fréquemment sur la notion d'effort minimal. On constate une nette préférence pour les sources humaines tandis que les sources impersonnelles ne sont consultées que dans un second temps. La communication informelle joue également, on le sait, un rôle très important.

Le système d'information doit donc permettre de localiser une personne précise, par l'intermédiaire par exemple d'un annuaire des thèmes et des équipes de recherche en France et dans le monde. Cette opération effectuée, il faut bien entendu donner à l'utilisateur du système d'information la possibilité d'entrer en contact avec elle par des moyens divers comme téléphone, messagerie audio ou écrite, conférence électronique,...

Si cette personne ne peut pas être identifiée aisément, le système d'information doit aiguiller vers d'autres personnes potentiellement intéressantes. L'un des moyens d'y parvenir, c'est de repérer les insti-

tutions où des chercheurs opèrent dans le même domaine. Cela exige l'accès à un (ou plusieurs) répertoire(s) très détaillé(s) dans la description de ces institutions. Lesdits répertoires contiendront en outre des liens avec les individus qui y travaillent et leurs publications. Là également une recherche fructueuse doit déboucher sur un contact avec les personnes ainsi repérées par l'intermédiaire des systèmes de communication précédents. C'est seulement à ce stade qu'interviennent les sources d'information telles que les catalogues, les banques de données, les annuaires, les répertoires... soit pour compléter l'information recueillie, soit parce qu'aucun résultat satisfaisant n'a été obtenu. On se trouve alors confronté, du moins à l'heure actuelle, au paradoxe de toute recherche d'information de ce type,

« Catalog », however, is much too conservative. It has a finite connotation : its bounds are drawn by the holdings of the library. The word itself limits and perhaps even prevents creative thinking about how the resource can be developed to its fullest educational potential.

Patricia B. Culkin, Denver, Colorado

Pour un catalogue de notre temps

Les avancées techniques récentes et prévisibles ainsi que le développement des recherches en sciences de l'information autorisent maintenant le dépassement du cadre conceptuel étroit des catalogues de bibliothèques actuels. Il est tout à fait envisageable de raisonner en termes de liens dynamiques, échanges et partage de données, manipulation et traitement des informations. Cela se traduit par un certain nombre de conséquences concrètes et de disponibilités nou-

à savoir qu'il faut décrire ce que l'on cherche afin de pouvoir le retrouver et, circonstance aggravante, savoir le décrire suivant la modalité parfois très subjective utilisée par ceux qui alimentent ces bases d'information.

S'il s'agit d'une première approche d'un domaine, l'utilisateur cherchera d'abord à identifier les idées-clés, à la suite de quoi il souhaitera obtenir un état des recherches menées jusqu'à présent et des recherches en cours, dont il se servira enfin comme tremplin pour rebondir vers des investigations ultérieures. Ce schéma n'est certainement pas le seul pertinent, d'autres démarches et d'autres types d'utilisateurs sont concernés ; il montre cependant l'utilité de penser en termes d'intégration de services existants.

velles que je propose d'examiner sans prétendre à l'exhaustivité.

Déterritorialiser

Un catalogue classique contient le descriptif de documents se trouvant dans la bibliothèque même, parfois dans ses annexes. C'est tout à fait logique tant que les documents existent sous forme papier ou microforme car leur présence physique est nécessaire pour les consulter ou en faire une copie. A partir du moment où ces documents – ou partie d'entre eux – sont transposés sur un support informatique, mode image ou

mode texte peu importe, il n'est plus nécessaire qu'ils figurent, même sous forme virtuelle, dans l'enceinte de la bibliothèque. Par conséquent, il n'est plus possible de concevoir un catalogue endogène. Le nouveau catalogue doit au minimum informer sur ce qui est aisément accessible, plutôt que sur ce qui est localement disponible. Par extension, il est souhaitable qu'il comprenne les catalogues collectifs et les catalogues propres de chaque bibliothèque, autrement dit qu'il étende son champ d'investigation du disponible à l'accessible en passant par l'aisément accessible.

Un document peut se trouver en un seul, en plusieurs endroits ou, pourquoi pas, nulle part. L'absence ou la présence résultent d'un choix (acheter ou ne pas acheter), ou d'une contrainte (inconnu, indisponible sur place ou chez l'éditeur). Dans tous les cas, il s'agit d'une information relative au document. Cette information mériterait de lui être attachée. Pratiquement, il faudra évidemment faire un choix car une « non-bibliothèque » est encore plus imposante qu'une bibliothèque, même très grande (une non-bibliothèque, rappelons-le, a pour fonction principale de conserver un ensemble de non-documents à des fins de non-communication).

Unifier

Les chercheurs, durs et doux, s'intéressent prioritairement aux articles des périodiques et aux communications diverses figurant dans la littérature grise. Dans un catalogue de bibliothèque, ces éléments n'apparaissent pas, on ne trouve que le titre du périodique ou du recueil de conférences. Même si des considérations de nature économique peuvent être avancées, le coût du catalogage est en effet important, ceci réfère principalement à une conception historiquement datée qui fait davantage por-

ter l'intérêt sur le support du document que sur son contenu.

En revanche, il existe des outils d'information, de plus en plus nombreux et couvrant chaque jour de nouveaux domaines, qui descendent à ce niveau de description, ce sont les banques de données. Les banques de données seront dans un premier temps une extension du catalogue des bibliothèques, ce qui signifie un passage aisé de l'un à l'autre. A terme, le nouveau catalogue ne doit plus faire de distinction entre les deux, l'intégration totale s'impose ; ce qui ne signifie évidemment pas qu'il faille empêcher de faire porter les recherches sur un sous-ensemble de ce nouveau catalogue : ouvrages, articles de périodiques, littérature grise*,....

Communiquer

Dorénavant, les données contenues dans le catalogue de la bibliothèque vont quitter leur confortable cocon tissé par de sévères et immuables règles de description sous la pression de deux types de forces :

– celles qui tendent à associer, comparer, traiter avec d'autres types de données liées à l'activité du chercheur que sont les informations contenues dans les banques de données, les catalogues collectifs, les listes d'acquisition, les états de disponibilité des documents et le texte du document lui-même, sans oublier les divers trai-

tements statistiques et bibliométriques ;

– celles qui exportent les données, à des fins similaires, vers les systèmes d'information raccordés au réseau : du téléchargement sur le poste de travail du lecteur, ou simplement sur un microordinateur personnel, jusqu'à la mise à disposition de la communauté internationale des chercheurs.

Chacun en est conscient, la mise en place d'une telle organisation exige la résolution de nombreux problèmes, à la fois techniques et organisationnels : quelles données à quels endroits, quelles fonctions pour les manipuler, quelles machines, réseaux et logiciels ? Le travail du groupe sur la lecture assistée par ordinateur de la Bibliothèque de France vise précisément à déblayer ce terrain. Il est un point fondamental qui conditionne la réalisation de ce programme, c'est celui de l'infrastructure de base sur laquelle repose cet édifice (la cathédrale du savoir et ses clones). Autrement dit, comment structurer toutes ces données afin d'autoriser cette navigation à travers les hyperespaces du savoir ?

Les formats actuels sont notoirement inadaptés à cette ambition, et il faudrait ajouter, lorsqu'ils existent. Commençons par le noyau dur, celui des données des catalogues de bibliothèques structurés suivant un des nombreux formats de la famille MARC, datant maintenant d'une vingtaine d'années. Leurs limites ont été déjà clairement perçues depuis qu'on s'est posé réellement la question de les utiliser dans le cadre de leur fonction première : échanger des données. Dans le contexte nouveau qui nous préoccupe, leur archaïsme et, partant, les impedimenta qu'ils vont générer, vont rapidement révéler toute leur force d'inertie.

D'autres secteurs ne se sont même jamais posé la question. C'est le cas par exemple des catalogues de

musées, scientifiques et techniques en particulier : « *Imagine cataloging without AACR2, Library of congress Name authority, Library of congress Subject headings. Welcome to the world of museum cataloging !* ». Or un chercheur en histoire des sciences et des techniques bénéficierait utilement de l'accès aux informations (au sens large, c'est-à-dire y compris bibliographie, résumé,...) de la Smithsonian Institution par exemple (dont le jugement désabusé précédent émane de l'un des membres) ou bien encore du Musée national des techniques du CNAM (rénové bien sûr).

Dans le cas des banques de données, toutes les situations se présentent, depuis les corpus sauvages (de notre point de vue unificateur, mais en réalité souvent très bien adaptés à une utilisation autonome) jusqu'aux banques de données internationales alimentées en réseau. Diverses tentatives de standardisation au niveau de la structure de la notice existent ; mais elles semblent également inadaptées à un objectif de partage et de mise en commun des ressources tel que nous l'entendons. Des mots magiques sont entendus ici et là, CCF, BABINAT, et parfois abusivement ISO 2709. Ne nous leurrons pas, même si les conditions technologiques qui ont présidé à leur naissance sont différentes de celles des formats MARC, leur potentiel d'ouverture sur l'avenir est tout aussi restreint.

Le cas du format de description bibliographique est le plus patent car il conditionne l'avenir du système d'information des futures grandes bibliothèques. De lui dépend en partie la réalisation des fonctionnalités souhaitées et décrites pour les postes de lecture assistée par ordinateur. Mais ce n'est pas le seul format sur lequel il faut se pencher rapidement. Tout aussi importante et urgente est la

* Bien évidemment, je ne propose pas ici une (con)fusion totale entre catalogue et banque de données que la simple logique interdirait. Les banques de données ont une vocation généraliste de description de documents indépendamment du fonds ayant permis leur analyse en ce sens qu'elles informent plutôt qu'elles ne localisent. Je milite seulement en faveur d'une ergonomie (au sens le plus général du terme) améliorée de ces systèmes.

réflexion sur les données numérisées en mode texte et en mode image, les sons, les images fixes, les images animées sur lesquels va pointer (et être pointé en retour) le nouveau catalogue. Ce ne sont pas SGML, ODA, EDI ou encore MIC, 4.2.2., RAVI, JPEG, MPEG qui suffiront à la tâche.

Pour faire bonne mesure, évoquons enfin la nécessaire harmonisation des protocoles d'échange entre ordinateurs sur toutes les couches du modèle ISO, que seul un accord de normalisation au niveau international peut mener à bien, mais dont l'élaboration est souvent longue et tortueuse dans la mesure où, et c'est un lieu commun, une norme aboutie n'est rien d'autre que l'expression conclusive feutrée d'un intense combat économique pour le partage du marché entre les firmes (et les Etats) en concurrence.

Que faire ?

Il est inconséquent d'imaginer une structure commune de données qui serait un fourre-tout inexploitable. A l'opposé, rien ne dit qu'il faille simplement améliorer, pour les rendre « mieux communicants », les formats actuels. Des regroupements, des fusions vont s'opérer. La tendance actuelle des systèmes de gestion de bibliothèque à emprunter de plus en plus de caractéristiques aux logiciels de recherche documentaire est très nette : résumé, interrogation booléenne sophistiquée, accès convivial aux index,...

La réponse se situe entre ces deux bornes. Son positionnement résultera d'un travail de réflexion envisageant le problème dans sa globalité. La première tâche qui pourrait être effectuée serait de repérer les conséquences d'une simple reconduction de l'existant ou, pour être plus concret, de dresser la liste de toutes les fonctions des nouveaux postes de travail qui ne pourront pas être mises en œuvre dans les

deux cas intéressants que sont l'utilisation d'un format MARC canonique et celui d'un format MARC étendu... aux limites de ses possibilités.

Publicaccessibiliser

La rhétorique de l'OPAC est bien connue, ses stades de développement également. Après une phase primitive, nous sommes entrés dans une période transitoire, en attendant de pénétrer dans le stade suprême de l'hypertextuel. Cette scansion est devenue un dogme rassurant. Et, de fait, maint article de la littérature de recherche traite du sujet. Pratiquement, la situation est sensiblement différente.

Ainsi, une réunion d'évaluation des OPAC, qui s'est tenue jadis sous l'égide de la DBMIST (ministère de l'Education nationale), avait mis en présence des professionnels, des utilisateurs et un sociologue. Deux grandes idées-forces ont émergé de cette confrontation :

- aucun OPAC de bibliothèque n'a trouvé grâce aux yeux d'usagers maintenant accoutumés à côtoyer des CD-ROM et des services videotex, que ce soit à cause de leur déplorable ergonomie ou des très faibles possibilités de manipulation et d'interrogation des données ;

- le clustère des usagers est diamétralement opposé au clustère des professionnels, ces derniers ayant tendance à assimiler bonne interface à préservation des pratiques classiques ; un seul exemple, plus « l'image » affichée sur l'écran était proche de « l'image » des fiches de catalogage, plus les professionnels appréciaient, et plus les usagers se détournaient ; « collectivité auteurs » et surtout l'inénarrable « vedette-matière » furent également des temps forts de cette réunion.

Aujourd'hui, deux années plus tard, la situation du marché n'a quasi-

ment pas évolué. Les sociétés de service proposent, avec une belle unanimité et à des coûts surprenants pour le monde du progiciel, des logiciels d'interface qui auraient pu être conçus dès l'avènement des premiers systèmes en temps partagé. Pour qui doute, une demi-heure passée à la Bibliothèque publique d'information, cinq minutes pour le produit sur CD-ROM (à condition de ne pas se retrouver inopinément dans le système d'exploitation, ce qui semble assez fréquent) et 25 minutes pour le système en ligne (par ailleurs certainement performant pour l'ensemble des autres fonctions) suffira à le convaincre. En l'état actuel des choses et avec les produits existants, il est indispensable de repenser complètement cette interface à tous les niveaux : type de clavier, d'écran, de termes employés, de mise en page, d'agrément et de cheminement graphiques et, bien sûr, de fonctions d'interrogation.

Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est l'OPAC du futur. Sans savoir précisément de quoi il sera fait, on peut au moins déjà parier sur la disparition du sigle : moins encore que le terme catalogue, OPAC ne perdurera. Car enfin, quel besoin de désigner de façon particulière une interface logicielle d'accès à des données stockées et gérées informatiquement, si ce n'est pour souligner une nouvelle fois la spécificité du monde des bibliothèques ? On évoquera simplement des procédures d'accès à des informations de nature et sous des formes diversifiées, par l'intermédiaire d'interfaces graphiques, reposant sur des logiciels élaborés dans le cadre des recherches sur les systèmes experts ou plus généralement en intelligence artificielle, procédures d'accès qui seront dans les grandes lignes utilisées également pour d'autres types de données.

Ces systèmes feront mentir l'aphorisme cité plus haut suivant lequel il faut connaître ce que l'on cherche pour pouvoir le retrouver. Grâce aux développements attendus en repérage de l'information (*information retrieval*), il est sensé d'imaginer qu'à la suite d'une interrogation dont la réponse est fréquemment soit un très petit nombre de notices, soit au contraire pléthore et qui laisse aujourd'hui relativement désarmé, il sera possible d'enchaîner en demandant au système, suivant le cas, de « *rechercher encore une dizaine de références comme celle-ci* » ou au contraire de « *sélectionner parmi les 2 000 réponses la vingtaine qui me convient le mieux* », un dialogue est évidemment nécessaire pour préciser la nature de ce mieux.

Ces interfaces sophistiquées d'accès aux données seront en outre dotées de toutes les capacités de déplacement, navigation, croisement et manipulation déjà évoquées ici et surtout ailleurs, parmi lesquelles je mets en exergue les fonctions bibliométriques et scientométriques qui, telles le cognoscien, font accoucher les gisements de données des informations latentes qu'elles recèlent. C'est de la MAO (maïeutique assistée par ordinateur).

On imagine peut-être moins que ces interfaces utiliseront également les fonctions d'annotation et d'écriture des postes de LAO, particulièrement dans le cas des banques de données. En effet, le résultat du questionnement d'une banque de données, bibliographique ou autre, consiste en une liste de références et de données ne permettant aucune évaluation qualitative de leur contenu. En revanche, ces informations peuvent être enrichies par des commentaires, des annotations, des liens émanant des utilisateurs professionnels de ces données. Il ne s'agit pas de constituer une base de connaissance de référence, mais

simplement de fournir un instrument supplémentaire de travail : c'est du groupware (communication ? collectif ?) bibliographique.

La dernière piste que je souhaite suggérer se fonde sur la constatation d'une pratique largement répandue chez les usagers qui consiste à décrire un ouvrage ou un document à partir de son apparence physique (taille, couleur, texture, poids). Pourquoi ne pas mettre en banque toutes ces informations et, encore mieux, les visualiser (photo)graphiquement sur tout ou partie de l'écran – en couleurs, c'est indispensable – à l'instar de l'audio catalogue de la FNAC ? Un pointeur vers un vidéodisque suffit. Certains logiciels de gestion de bibliothèque ont d'ores et déjà mis cette fonction d'accès à une banque d'images, à leur catalogue de produits standards.

Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ; résumé, table des matières, 4^e de couverture, dont l'analyse automatique peut fournir d'utiles descripteurs (la British library y travaille) semblent également indispensables. Encore un pas et nous sommes au cœur du texte même.

Mais c'est une autre histoire !

Privatiser, personnaliser

Personnaliser, c'est pour signifier la flexibilité nécessaire du système d'information. Les publics sont différents, les stratégies de recherche également. Il en est de même en ce qui concerne la familiarité avec le système, celui-ci doit s'adapter aux utilisateurs occasionnels en les guidant efficacement sans les décourager, aussi bien qu'aux « mordus de la LAO ». Comme dans le cas de la plupart des innovations technologiques, il semble nécessaire de prévoir une période pendant laquelle la fascination de l'outil l'emportera sur l'usage scientifique

et intellectuel qui peut en être fait, sans négliger l'effet d'entraînement de cette composante.

La véritable nouveauté viendra de la possibilité de télédownloadement sur le poste de travail et même sur un support transportable de grande capacité. Pour les textes eux-mêmes, on imagine aisément l'apport qui en résulte en termes de consultation et de traitement de gros corpus. Le nouveau catalogue est aussi un réservoir de données et justifie à ce titre également des mêmes potentialités. Ainsi, le chercheur pourra sélectionner des sous-ensembles de la base correspondant à ses centres d'intérêt suivant différents critères combinables entre eux : par types de documents, par sujets, par les citations (citant et cité), par les différents liens et pointeurs. Déjà intéressante pour des données détenues localement, cette possibilité est tout à fait enthousiasmante lorsqu'on raisonne sur des sources disséminées dans l'espace et dont le rapprochement et la mise en rapport, habituellement non ou difficilement opérables, peuvent être effectués à la demande.

En possession de cet ensemble constitué par des données bibliographiques, factuelles, numériques, textuelles, par des méta-données (traitement bibliométrique par exemple), l'utilisateur annotera, commentera, créera des liens qui à leur tour finiront par constituer une base d'informations. Par un effet de retour souhaitable et encouragé, la mise en commun de ces bases d'informations personnelles contribuera à créer un péri-catalogue qui sera à son tour exploité par la communauté des utilisateurs.

Aujourd'hui la possibilité de télécharger des données et de les traiter localement existe. Elle reste cependant largement théorique. Les puits, les tuyaux et les robinets sont là mais l'absence d'accord entre concepteurs, producteurs et

éditeurs de catalogues, de banques de données, de systèmes documentaires, de logiciels pour micro-ordinateur relativement à une structure commune, j'ai nommé le format, interdit pratiquement d'effectuer cette opération hors d'un cadre étroit, celui d'une chaîne aux contours bien délimités constituée de matériel et de logiciels clairement désignés.

Toutes les pistes suggérées pour la conception du nouveau catalogue ne sont pas utopiques. L'intégration des fonctions et des données est un domaine de recherche et de développement en plein essor. De par le monde, des prototypes et des systèmes préfigurant l'avenir sont en test ou en cours de réalisation, à la Bibliothèque de France bien sûr, mais aussi :

- HYPERCAT, outil de recherche pour la gestion de l'information par l'Université de Linköping en Suède,
- DoD Gateway integration system du Defense technical information center,
- projet MELVYL-MEDLINE à l'UCLA,
- projets des équipes de recherche OCLC et principalement « The Mercury electronic library » développé à Carnegie Mellon University.

Comme pour les autres fonctions des postes de travail des chercheurs télétravaillant à la bibliothèque du futur, les performances du nouveau catalogue ne dépendent qu'accessoirement de la station de travail elle-même. Elaboration et mise en œuvre de ces nouvelles fonctions sont conditionnées à la fois par le schéma conceptuel de base et la logistique disponible. A cet égard, la question des formats apparaît à la fois comme un point de passage obligé et une étape limitante pour la réalisation de ces objectifs.

Le concept de dérive est indissolublement lié à... l'affirmation d'un comportement ludique-constructif, ce qui l'oppose en tous points aux notions classiques de voyage et de promenade... pour se laisser aller aux sollicitations du terrain des rencontres qui y correspondent... Mais la dérive dans son unité comprend à la fois ce laisser-aller et sa contradiction nécessaire : la domination des variations psychogéographiques par la connaissance et le calcul de leurs possibilités... Un jour on construira des villes pour dériver.

Internationale situationniste

COMMENTAIRES SUR LE SPECTACLE DU CATALOGUE

En proposant à ses (rares) lecteurs l'émergence d'une nouvelle discipline, la psychogéographie et une pratique afférente, la dérive continue, son concepteur n'a-t-il pas posé les premiers jalons conceptuels du nouveau catalogue par la théorisation d'une démarche caractérisée par ces entrelacs d'affectivité (subjectivité) et d'hyperterritorialité (hypertextualité) ?

Dommage qu'il se soit égaré en écrivant 30 ans plus tard : « *Il n'y a même plus de vérité bibliographique incontestable et les résumés informatisés des bibliothèques nationales pourront en supprimer d'autant mieux les traces* ». Notre homme se trompe ! Tout au contraire. Il n'y a jamais eu de vérité bibliographique incontestable. Quand entreprendra-t-on l'étude de l'information à jamais dissimulée, des rapprochements qui ne se sont pas opérés, des recherches qui n'ont pas été menées, des idées qui n'ont pas jailli à cause de systèmes, catalogues ou banques de données, sclérosés et sclérosants ?

Le catalogue de notre temps sera, tout au contraire, et pour la première fois dans l'histoire des bibliothèques, l'opportunité historique de se libérer de l'oppression des intermédiaires, les fameux professionnels de la profession, le plus souvent écrans 'opaques' entre le livre et le lecteur. Bibliothécaires, encore un effort pour être numériques, il est grand temps de remettre la dialectique du catalogue sur ses pieds.

Un jour, on construira des catalogues pour dériver.

QUELQUES REPERES

Information technology and the research process, Bowker-Saur, 1990

Information technology and libraries, June 1989

Library trends, Fall 1988

Annual Review of OCLC Research « Serendipity and holism : the beauty of OPAC », *Library Journal*, February 15, 1988

Commentaires sur la société du spectacle, Guy-Ernest Debord